



Directeur Général, Directeur de publication

Babacar NDIR

Directeur des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale

Mbaye FAYE

Directeur des Statistiques Démographiques et Sociales

Papa Ibrahima Silmang SENE

Directeur du Management de l'Information Statistique

Mamadou NIANG

Directeur de l'Administration Générale

Ouleye K. SOW DIOP

Oumar LY et des Ressources Humaines (p.i.)

Yatma FALL

Agent Comptable Particulier (ACP)

..

Chef de la Cellule de Programmation, d'Harmonisation, de Coordination Statistique et de Coopération Internationale Mam Siga NDIAYE

COMITE DE LECTURE ET DE CORRECTION

Seckène SENE, Oumar DIOP, Amadou FALL DIOUF, Mady DANSOKHO, Mamadou BAH, Jean Rodrigue MALOU, Insa SADIO, Mamadou DIENG, El Hadji Malick GUEYE, Alain François DIATTA, Abdoulaye M. TALL, Ndeye Aida FAYE, Mamadou AMOUZOU, Ndeye Binta DIEME COLY, Awa CISSOKHO, Momath CISSE, Bintou DIACK, Nalar K. Serge MANEL, Adjibou Oppa BARRY, Ramlatou DIALLO, Djiby DIOP.

COMITE DE REDACTION				
0. PRESENTATION DU PAYS	Djiby DIOP			
1. ETAT ET STRUCTURE DE LA POPULATION	Khoudia WADE			
2. EDUCATION ET FORMATION	Alioune TAMBOURA & Tidiane CAMARA			
3. EMPLOI	Nalar K. Serge MANEL & Jean Rodrigue MALOU			
4. SANTE	Khoudia WADE & Cheikh Ibrahima DIOP			
5. JUSTICE	Maguette SARR & Boubacar DIOUF			
6. ASSISTANCE SOCIALE	Ndèye Aïda FAYE			
7. EAU ET ASSAINISSEMENT	Ndeye Binta DIEME COLY			
8. AGRICULTURE	Mamadou Diang BA			
9. ENVIRONNEMENT	Mamadou Diang BA			
10. ELEVAGE	Seynabou NDIAYE & Kandé CISSE			
11. PECHE MARITIME	Mouhamadou B. DIOUF & Penda AMAR			
12. TRANSPORT	Jean Paul DIAGNE			
13. PRODUCTION INDUSTRIELLE	Ramlatou DIALLO			
14. INSTITUTIONS FINANCIERES	Mambodj FALL & Malick DIOP			
15. COMMERCE EXTERIEUR	El Hadj Oumar SENGHOR			
16. PRIX A LA CONSOMMATION	El Hadji Malick CISSE & Baba NDIAYE			
17. FINANCES PUBLIQUES	Hamady DIALLO, Seynabou SARR & Madiaw DIBO			
18. MINES ET CARRIERES	Woudou DEME KEITA			

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

Rocade Fann Bel-air Cerf-volant - Dakar. B.P. 116 Dakar R.P. - Sénégal Téléphone (221) 33 869 21 39 / 33 869 21 60 - Fax (221) 33 824 36 15

Site web: www.ansd.sn; Email: statsenegal@ansd.sn

Distribution : Division de la Documentation, de la Diffusion et des Relations avec les Usagers ISSN 0850-1491

Introduction

Le diagnostic établi lors de l'élaboration du Programme Sénégal émergent (PSE) en 2014 fait ressortir une faible articulation entre le marché du travail, la formation professionnelle et la politique d'accompagnement pour l'emploi. Le système d'information pour le suivi du marché du travail reste également très peu performant. Ce diagnostic consolide celui déjà fait par le Document de politique pour le secteur de l'emploi de la Nouvelle Politique nationale de l'Emploi (NPNE) pour la période 2010-2015 et le Programme Pays de Promotion du Travail décent (PPTD) pour 2012-2015 élaboré avec l'appui du Bureau international du Travail (BIT).

Pour pallier ces limites susmentionnées, le PSE qui est le cadre de référence de la politique économique prévoit de créer chaque année 100 000 à 150 000 emplois décents, productifs et rémunérateurs à travers :

- la promotion des investissements publics à haute intensité de main-d'œuvre (HIMO);
- l'amélioration du suivi du marché du travail.

Au niveau sectoriel, l'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) a élaboré un Plan d'action de mise en œuvre des Enquêtes nationales sur l'Emploi au Sénégal (ENES) sur la période 2014-2017 qui pourrait aider à assurer une bonne gestion de ce second pilier de la politique de création d'emplois du PSE. Ce Plan d'action vise essentiellement l'amélioration du dispositif de suivi de l'emploi et de façon spécifique l'adhésion du Sénégal à la Norme spéciale de Diffusion des Données (NSDD) du Fonds monétaire international (FMI).

L'objet de la première partie de ce chapitre est la présentation des objectifs de l'ENES ainsi que les concepts et définitions utilisés dans le cadre de cette enquête. Les résultats de l'ENES sont présentés dans la deuxième partie du chapitre. Ces résultats seront déclinés suivant les axes d'analyse abordés par sexe, âge, région et selon le niveau d'éducation et/ou de qualification.

III.1. METHODES, CONCEPTS ET DEFINITIONS

III.1.1. OBJECTIFS DE L'ENES

L'objectif principal des ENES fixé dans le cadre du Plan d'action sur la période 2014-2017 est d'aboutir, à terme, à la mise en place d'un dispositif trimestriel de suivi de l'emploi au Sénégal. En effet, les questions d'emploi ont toujours été prises en compte dans les enquêtes ménages et recensements que l'ANSD (ou l'ex Direction de la Prévision et de la Statistique) a réalisés, mais n'ont pas été étudiées et mesurées de façon systémique dans toutes leurs dimensions et manifestations.

Ces enquêtes prévues dans le Plan d'action visent les objectifs spécifiques suivants :

- mesurer le chômage et l'emploi,
- identifier les secteurs d'activités à plus forte capacité de création d'emplois ;
- définir le profil des demandeurs d'emploi ;
- mesurer la demande d'emploi, particulièrement celle des jeunes, et les dynamiques du marché du travail ;
- déterminer la structure de cette demande en termes de caractéristiques sociodémographiques, de formation et de qualification professionnelle ;
- évaluer les canaux de recherche d'un emploi et la durée d'obtention du premier emploi après la sortie du système éducatif ou de formation professionnelle ;
- évaluer la durée d'occupation d'un emploi notamment le premier emploi ;
- évaluer les conditions d'exercice de ces emplois notamment la protection sociale accordée aux différentes catégories socioprofessionnelles ;
- servir de support d'analyse statistique pour les programmes et stratégies de promotion de l'emploi, notamment celui des jeunes et des femmes.

III.1.2. CONCEPTS ET DEFINITIONS

Les concepts et définitions utilisés dans le cadre de cette Situation Economique et Sociale (SES) sont ceux issus de la Résolution de la 19^e Conférence internationale des Statisticiens du Travail (19^e CIST) portant sur *les statistiques du travail, de l'emploi et de la sous-utilisation de la main-d'œuvre*.

Les concepts opérationnels définis dans cette partie sont : la population en âge de travailler, la main-d'œuvre, l'emploi salarié ou non et le chômage. Les classifications standards des types d'industries (CITI_rev4), types de professions (CITP-08) et types d'éducation (CITE-97) ont été utilisées.

III.1.2.1. La population en âge de travailller

La population en âge de travailler comprend toutes les personnes considérées comme ayant un âge minimum requis pour pouvoir participer à l'activité économique, comme définis par les systèmes de comptabilité nationale des Nations Unies (SCN). Cette population est constituée d'individus âgés de 15 ans et plus, tous sexes confondus.

III.1.2.2. La main-d'oeuvre

La main-d'œuvre (qui était désignée par population active du moment) comprend toutes les personnes des deux sexes qui sont, durant une période de référence spécifiée, disponibles pour la production de biens et services, comme définis par SCN. Elle est égale à la somme de toutes les personnes en âge de travailler qui occupent un emploi et celles qui sont au chômage.

L'indicateur de mesure de l'intensité de la main d'œuvre est le taux de participation, qui est la part de la main-d'œuvre disponible pendant une période exprimée en pourcentage de la population en âge de travailler évaluée sur la même période.

III.1.2.3. Les personnes occupées en emploi

La notion d'emploi est étroitement liée à la notion de travail. Une personne au travail pouvant être défini comme celle ayant exercée une activité de production d'au moins 1 heure, sur une période de référence d'une semaine, en vue d'un salaire, bénéfice ou gain familial, en nature ou en espèces.

Est considéré comme étant en emploi ou pourvu d'un emploi, tout individu en âge de travailler, qui au cours de la période de référence de 7 jours, a été dans l'une des catégories suivantes :

- Emploi salarié : catégorie des personnes qui sont au travail ou ont un emploi (personnes employées)
- Emploi non salarié : catégorie des personnes au travail pour propre leur compte ou ayant une entreprise (indépendants et employeurs).

La population occupée est constituée de personnes typiquement en emploi rémunéré et des travailleurs familiaux, collaborant à l'entreprise familiale (aides familiaux).

L'indicateur associé à cette composante de la main-d'œuvre occupée est le « ratio Emploi /population en âge de travailler (taux d'emploi) » qui est le nombre de personnes pourvues d'un emploi pendant une période de référence d'une semaine, en

pourcentage du total de la population en âge de travailler pour la même période de référence.

III.1.2.4. Les personnes au chômage

Les chômeurs comprennent toutes les personnes en âge de travailler qui au cours de la période de référence étaient :

- a) "sans travail", c'est -à-dire qui n'étaient pourvues ni d'un emploi salarié ni d'un emploi non salarié;
- b) "disponibles pour travailler" dans un emploi salarié ou non salarié durant une période de deux semaines ;
- c) "à la recherche d'un travail" sur la période des quatre semaines ayant précédé la date de collecte¹¹.

Le taux de chômage est le nombre de personnes qui sont au chômage pendant la période de référence donnée exprimé en pourcentage du nombre total de personnes occupées et des chômeurs (c'est-à-dire, la main-d'œuvre) pendant la même période de référence. Le chômage mesuré dans ce chapitre est élargi à une composante de la main-d'œuvre potentielle qui est celle des chômeurs découragés. De ce fait, les personnes sans emploi, qui sont disponibles, mais ne recherchent pas un emploi pour certaines raisons jugées indépendantes de leur volonté sont comptées parmi les chômeurs.

III.2. STRUCTURE ET COMPOSANTES DE LA POPULATION EN ÂGE DE TRAVAILLER

L'objectif de cette partie est d'analyser dans sa globalité la population en âge de travailler en termes de structure, caractéristiques sociodémographiques et situation par rapport à l'occupation.

III.2.1. STRUCTURE PAR ÂGE ET PAR SEXE

L'analyse de la structure de la population en âge de travailler se fera à travers la répartition suivant certaines variables telles que l'âge, la région et la strate. Pour chacune de ces variables, une déclinaison par sexe est faite.

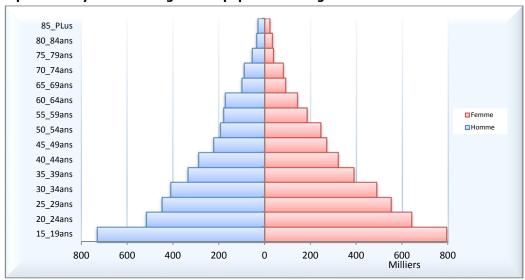
- Une population en âge de travailler majoritairement jeune

La pyramide des âges de la population en âge de travailler, c'est-à-dire celle âgée de 15 ans ou plus, fait ressortir son caractère jeune. En effet, cette population qui est à dominante féminine (53,1%) est constituée à 54,4% de jeunes âgés de 15 à 34 ans.

-

¹¹ Les dispositions spécifiques de recherche d'emploi ne sont pas considérées dans ce cadre.

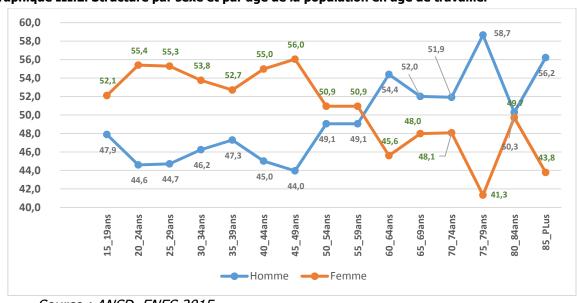
Cette proportion de jeunes en âge de travailler est dans l'ensemble plus élevée chez les femmes pour lesquelles elle est de 55,3%, contre 53,4% chez les hommes.



Graphique III.1. Pyramide des âges de la population en âge de travailler

Source : ANSD, ENES 2015

L'analyse de la structure par sexe pour les différentes classes d'âge montre toutefois qu'à partir des âges élevés (60 et plus) la population en âge de travailler est à dominante masculine (cf. graphique ci-dessous).



Graphique III.2. Structure par sexe et par âge de la population en âge de travailler

Source: ANSD, ENES 2015

III.2.1. REPARTITION SPATIALE

La répartition spatiale de la population en âge de travailler reflète celle de l'ensemble de la population et est concentrée dans les régions administratives de Dakar, Thiès et Diourbel dans lesquelles se retrouvent 48,8% des individus en âge de travailler. La forte polarisation de la population en âge de travailler dans ces régions est étroitement liée à leur poids économique qui en fait des zones d'attraction d'individus à la recherche d'emploi ou en déplacement pour des raisons scolaires.

Tableau III-1 : Répartition de la population en âge de travailler par sexe selon la région de résidence

Région	Homme	Femme	Total
DAKAR	25,4	24,0	24,6
THIES	13,2	13,0	13,1
DIOURBEL	10,4	11,6	11,0
LOUGA	6,5	7,2	6,9
SAINT-LOUIS	6,4	7,1	6,7
KAOLACK	6,3	6,8	6,6
MATAM	5,4	4,5	4,9
FATICK	4,7	4,9	4,8
KOLDA	5,0	4,5	4,7
ZIGUINCHOR	4,2	4,0	4,1
KAFFRINE	3,9	4,2	4,0
TAMBACOUNDA	3,8	3,5	3,6
SEDHIOU	3,6	3,6	3,6
KEDOUGOU	1,2	1,1	1,1
		·	
Total	100,0	100,0	100,0

Source : ANSD, ENES 2015

La répartition de la population en âge de travailler par zone de résidence montre que le milieu urbain concentre plus de la moitié de cette population, soit 51,8% (dont 28,0% pour les autres centres urbains et 23,8% pour le milieu urbain de la région de Dakar). Une analyse selon le sexe montre que c'est en milieu rural où l'on retrouve la plus grande proportion de femmes en âge de travailler, soit 53,9%.

Tableau III-2 : Répartition par sexe et par strate de la population en âge de travailler

Répartition par sexe et selon la strate 12

Répartition par strate et selon le sexe

Strate	Н	F	Total
Dakar Urbain	24,5	23,2	23,8
Autres Urbains	28,1	27,9	28,0
Rural	47,4	48,9	48,2
Total	100	100	100

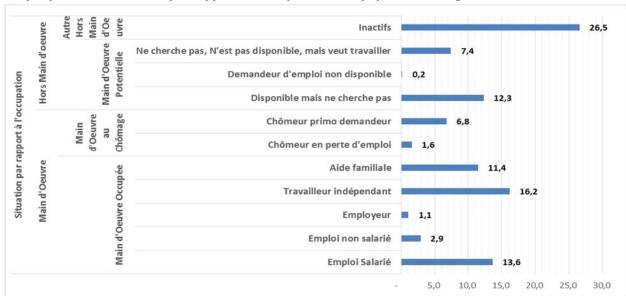
Strate	H F		Total
Dakar Urbain	48,3	51,7	100,0
Autres Urbains	47,0	53,0	100,0
Rural	46,1	53,9	100,0
Total	46,9	53,1	100,0

Source : ANSD, ENES 2015

¹² H=Homme ; F=Femme

III.2.2. SITUATION PAR RAPPORT A L'OCCUPATION

La population en âge de travailler est celle qui devrait être disponible dans l'économie pour la production de biens et services. Cependant, l'analyse de la situation par rapport à l'occupation de cette population montre qu'une part importante d'individus qui la composent est hors de la main-d'œuvre, c'est-à-dire n'est ni occupée, ni au chômage. En effet, la composante active de la population en âge de travailler qu'est la main-d'œuvre y représente 53,6% (dont 45,2% d'occupés et 8,4% de chômeurs). La composante hors main-d'œuvre est composée de la main-d'œuvre potentielle (les non chômeurs qui recherchent un emploi ou sont disponibles ou veulent travailler) et des autres inactifs. Ces derniers représentent la plus grande composante de la population hors main-d'œuvre (57,1%).



Graphique III.3: Situation par rapport à l'occupation de la population en âge de travailler

Source: ANSD, ENES 2015

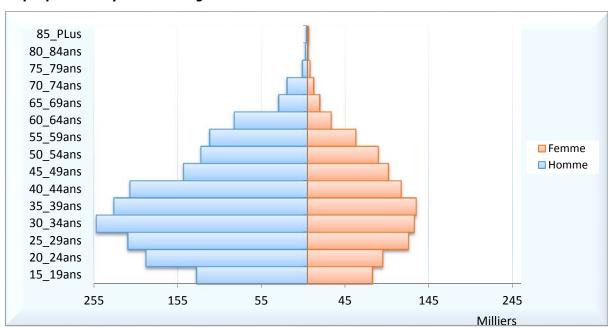
III.3. LA MAIN-D'OEUVRE

La main-d'œuvre représente la population disponible dans l'économie pour la production de biens et services. Une main-d'œuvre plus abondante traduit un plus grand dynamisme des individus en âge de travailler sur le marché du travail. Elle représente plus de la moitié de la population en âge de travailler (53,6%) et est occupée à 84,4%. Dans cette section nous analyserons sa structure, sa répartition spatiale et ses composantes.

III.3.1. STRUCTURE ET CARACTERISATION DE LA MAIN D'OEUVRE

III.3.1.1. Structure par âge et par sexe

La pyramide des âges de la main-d'œuvre diffère significativement de celle de la population en âge de travailler de par sa base nettement plus arrondie, traduisant ainsi la présence relativement faible des jeunes âgés de 15 à 29 ans au regard de leur poids dans la population en âge de travailler. En effet ils représentent 45,5% de la population en âge de travailler mais ne constituent que 37,5% de la main-d'œuvre. Cette faible participation des plus jeunes à l'activité économique pourrait s'expliquer d'une part par leur sortie tardive du système éducatif et leur manque d'expérience dans la recherche d'emploi. Cette tendance s'observe aussi bien chez les hommes que chez les femmes.



Graphique III.4. Pyramide des âges de la main-d'œuvre

Source : ANSD, ENES 2015

Contrairement à ce qui est observé dans la population en âge de travailler, les hommes représentent la plus grande part de la main d'œuvre car représentant 57,6% de cette dernière. Ceci traduit une sous-utilisation plus importante de la main-d'œuvre féminine que celle masculine.

III.3.1.2. Répartition spatiale de la main d'œuvre

Inégalement répartie sur le territoire national, la main-d'œuvre est, à l'instar de la population en âge de travailler, concentrée dans les régions administratives de Dakar, Thiès, Diourbel et Louga dans lesquelles se retrouvent près de 6 individus sur 10 de la

main d'œuvre. Cette répartition est étroitement liée au poids démographique de ces régions.

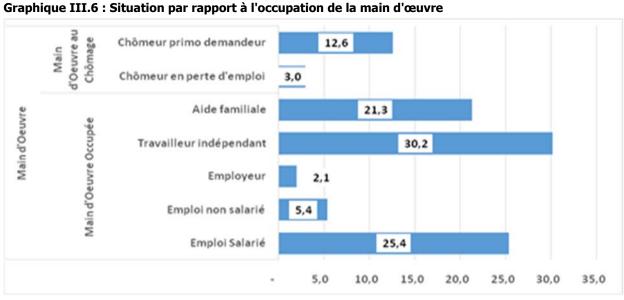
DAKAR 26,7 **THIES** 14,1 **DIOURBEL** 11,5 **LOUGA** 8,2 **KOLDA** 5,3 **SAINT-LOUIS** 5,1 KAFFRINE 5,0 **FATICK** 4,6 **ZIGUINCHOR** 4,5 KAOLACK MATAM 3,9 **TAMBACOUNDA** 3,8 SEDHIOU KEDOUGOU 5,0 10,0 15,0 20,0 25,0 30,0

Graphique III.5 : Répartition spatiale de la main-d'œuvre

Source : ANSD, ENES 2015

III.3.1.3. Situation par rapport à l'occupation

La main d'œuvre est occupée à 84,4%. Au regard du statut d'occupation, on note que la main-d'œuvre occupée est essentiellement constituée de travailleurs indépendants (35,8%), d'employés salariés (30,1%) et d'aides familiaux (25,3%). Les personnes occupées en emplois non-salariés et celles qui sont employeurs étant évaluées respectivement à 5,4% et 2,1% du total des occupés. Les chômeurs qui représentent 15,7% de la main-d'œuvre sont en majorité en situation de primo-demandeur, c'est-à-dire à la recherche de leur premier emploi (80,9% du total des chômeurs).



Source: ANSD, ENES 2015

III.3.1.4. Niveau d'instruction de la main-d'œuvre

Le niveau d'instruction est un facteur déterminant dans le positionnement des individus sur le marché du travail. Les chances, pour un individu, de trouver un emploi de meilleure qualité sont d'autant plus élevées que le niveau d'instruction l'est. L'analyse du niveau d'instruction des individus de la main-d'œuvre montre que 60,5% d'entre eux n'ont jamais fréquenté l'école. Parmi les 39,5% qui ont fréquenté l'école, 87,1% ont un niveau d'instruction inférieur ou égal au deuxième cycle de l'enseignement secondaire (avec 74,3% ayant un niveau inférieur au premier cycle de l'enseignement secondaire et 49,6% n'ayant que le niveau primaire). Cette proportion de la main d'œuvre ayant un niveau d'instruction inférieur ou égal au second cycle de l'enseignement secondaire est plus élevée chez les femmes pour lesquelles elle est de 89,1% (contre 85,8% pour les hommes).

Tableau III-3. Répartition de la main-d'œuvre selon le niveau d'instruction (CITE-97)

Niveau d'instruction	Homme	Femme	Total
Éducation de la petite enfance	0,4	0,9	0,6
Enseignement primaire	47,7	52,6	49,6
Premier cycle de l'enseignement secondaire	23,9	24,4	24,1
Deuxième cycle de l'enseignement secondaire	13,8	11,2	12,8
Enseignement post-secondaire non- supérieur	0,6	0,5	0,6
Enseignement supérieur de cycle court	3,9	3,2	3,6
Licence ou niveau équivalent	3,5	2,4	3,1
Master ou niveau équivalent	5,3	4,2	4,9
Doctorat ou niveau équivalent	0,9	0,5	0,8
Total	100,0	100,0	100,0

Source : ANSD, ENES 2015

L'analyse par niveau d'instruction et selon le sexe montre que c'est au niveau de la main-d'œuvre ayant un niveau équivalent à la l'éducation de la petite enfance que l'on note la prédominance de la main d'œuvre féminine. En effet, près de 6 individus sur 10 de la main d'œuvre ayant un niveau d'éducation équivalent à la petite enfance sont des femmes. Pour tous les autres niveaux d'instructions, on note une proportion plus importante de la main-d'œuvre masculine. Dans l'ensemble, il ressort que le niveau d'instruction de la main-d'œuvre est relativement faible, en particulier pour celle féminine.

III.3.2. TAUX DE PARTICIPATION DANS LA MAIN D'ŒUVRE

Le taux de participation dans la main-d'œuvre est un indicateur de mesure de l'intensité de la main-d'œuvre dans la population en âge de travailler. En 2015, ce taux de participation est estimé à 53,6% au niveau national. Le taux national cache toutefois des disparités entre les régions. En effet, les taux de participation les plus élevés sont observés dans les régions de Kaffrine (65,6%), Louga (63,3%) et Kolda (60,4%), alors que dans les régions de Kaolack, Kédougou et Sédhiou, seulement moins de 4 personnes sur 10 en âge de travailler sont dans la main-d'œuvre.

Tableau III-4: Taux de participation dans la main d'œuvre par région et sexe

	-			
	Homme	Femme	Total	
KAFFRINE	77,3	56,0	65,6	
LOUGA	73,0	55,6	63,3	
KOLDA	69,0	52,0	60,4	
ZIGUINCHOR	64,7	52,4	58,3	
DAKAR	68,2	48,8	58,2	
THIES	70,2	46,5	57,7	
TAMBACOUNDA	70,4	41,7	55,9	
DIOURBEL	74,9	40,4	55,6	
Total	65,9	42,7	53,6	
FATICK	62,0	41,5	50,8	
MATAM	60,4	23,7	42,7	
SAINT-LOUIS	58,7	25,6	40,2	
KEDOUGOU	53,6	25,7	39,5	
SEDHIOU	40,5	34,3	37,2	
KAOLACK	45,2	23,0	33,0	
C- ANCD I	-NEC 201E			

Source: ANSD, ENES 2015

L'analyse du niveau de participation dans la main-d'œuvre selon le milieu de résidence montre qu'il est plus important dans la zone urbaine dakaroise qui enregistre un taux supérieur de 4,6 points de pourcentage à celui observé au niveau national. Le taux global observé cache des écarts importants entre les hommes et les femmes, avec un taux global de 65,9% pour les hommes qui excède celui des femmes de 23,2 points de pourcentage. Cet écart de niveau de participation entre hommes et femmes est plus frappant en milieu rural où il atteint 26,1 points de pourcentage.

Tableau III-5: Taux de participation dans la main-d'œuvre par strate, selon le sexe

Strate	Homme	Femme	Total
Dakar Urbain	68,3	48,7	58,2
Autres Urbains	60,0	39,2	49,0
Rural	68,0	41,9	53,9
Total	65,9	42,7	53,6

III.4. LA MAIN-D'OEUVRE OCCUPEE

Les personnes occupées représentent 45,2% de la population en âge de travailler. Elles comptent pour 84,4% du total de la main-d'œuvre (chômeurs et occupés). Cette catégorie essentielle de la main-d'œuvre est celle qui s'engage en définitive dans la production de biens et services marchands dans l'économie et reflète le dynamisme du marché du travail en termes de capacité de création d'emplois.

III.4.1. STRUCTURE ET PROFIL DE LA MAIN D'ŒUVRE OCCUPEE III.4.1.1. Structure par âge et par sexe

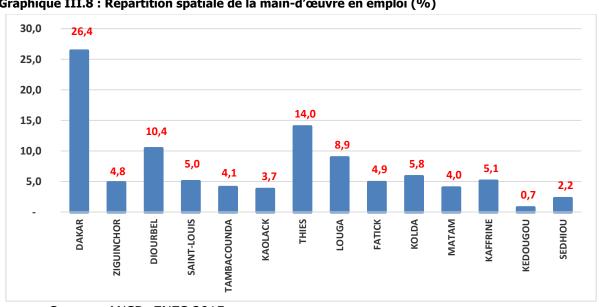
L'analyse de la structure de la main d'œuvre occupée à l'aide d'une pyramide des âges montre une nette sous-représentation des femmes et un faible niveau d'occupation des jeunes âgés de 15 à 29 ans, eu égard au poids démographique des jeunes de cette classe d'âge dans la population en âge de travailler. En effet, les jeunes âgés de 15 à 29 ans qui représentent 45,5% de la population en âge de travailler et 47,7% de la main-d'œuvre, ne constituent que 30,3% de la main-d'œuvre occupée. Il en est de même pour les femmes qui font plus de la moitié de la population en âge de travailler, mais ne représentent que 34,8% de la main-d'œuvre occupée. Ces résultats traduisent une sous-utilisation de la main-d'œuvre plus importante chez les femmes et les jeunes âgés de 15 à 29 ans.

85 PLus 80_84ans 75_79ans 70_74ans 65 69ans 60_64ans 55_59ans ■ Femme 50_54ans Homme 45_49ans 40_44ans 35 39ans 30_34ans 25_29ans 20_24ans 15_19ans 255 155 55 45 145 245 Milliers

Graphique III.7 : Pyramide des âges de la population occupée

III.4.1.2. Répartition spatiale

La moitié de la population occupée se retrouve dans les régions de Dakar, Thiès et Diourbel dans lesquelles on retrouve respectivement 26,4%, 14,0% et 10,4% du total des personnes occupées.

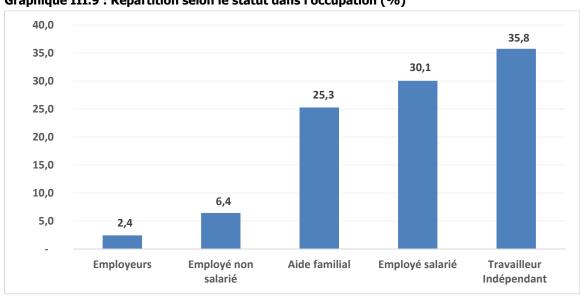


Graphique III.8 : Répartition spatiale de la main-d'œuvre en emploi (%)

Source: ANSD, ENES 2015

III.4.1.3. Situation dans l'occupation de la main-d'œuvre occupée

L'analyse de la situation dans l'occupation de la main-d'œuvre occupée montre qu'elle est essentiellement constituée de travailleurs indépendants (35,8%), d'employés salariés (30,1%) La proportion relativement importante de travailleurs indépendants traduit le caractère précaire des emplois.



Graphique III.9: Répartition selon le statut dans l'occupation (%)

Source: ANSD, ENES 2015

III.4.1.4. Niveau d'alphabétisation et d'instruction et situation dans l'occupation

Evalué à 52,9% au niveau national, le taux d'alphabétisation des occupés, qui est la proportion d'individus alphabétisés (sachant lire et écrire dans une langue donnée) dans la population occupée, varie en fonction du statut d'occupation. Le taux le plus élevé est observé dans la catégorie des personnes en emploi salarié pour lesquels il est de 69,6%., alors que pour les aides familiaux, on note que seulement 4 personnes sur 10 sont alphabétisées. On note aussi que la moitié des travailleurs indépendants est analphabète. Une comparaison faite entre les niveaux d'alphabétisation des hommes et celui des femmes montre que seulement 4 femmes occupées sur 10 sont alphabétisées, alors que chez les hommes occupés ce rapport est de 6 sur 10. Par ailleurs, les taux d'alphabétisation les plus faibles sont observés chez les femmes travaillant à titre d'indépendantes (30,3%) et d'aides familiaux (32,7%).

57,3 56,5 54,3 52,9 51,7 46,0 39,9 37,0 32,7 30,3 EMPLOI NON SALARIÉ AIDE FAMILIALE **EMPLOI SALARIÉ** EMPLOI NON SALARIÉ EMPLOYEUR AIDE FAMILIALE TOTAL OCCUPÉS **EMPLOI SALARIÉ EMPLOI NON SALARIÉ** AIDE FAMILIALE **EMPLOI SALARIÉ** EMPLOYEUR TOTAL OCCUPÉS TOTAL OCCUPÉS TRAVAILLEUR INDÉPENDANT TRAVAILLEUR INDÉPENDANT **EMPLOYEUR** TRAVAILLEUR INDÉPENDANT MASCULIN FÉMININ TOTAL

Graphique III.10: Niveau d'alphabétisation par sexe selon la situation dans l'occupation

La répartition des emplois selon la classification internationale type d'éducation (CITE-97) montre que dans l'ensemble, 90,5% (dont 88,6% pour les hommes et 92,7% pour les femmes) de la main-d'œuvre occupée instruite a un niveau d'instruction inférieur au deuxième niveau de l'enseignement secondaire et 72,6% ayant un niveau d'instruction inférieur au premier cycle de l'enseignement secondaire. Une analyse par sexe montre que chez les femmes on note une plus grande concentration des occupées dans les niveaux d'instruction inférieurs que chez les hommes. Par ailleurs, dans des niveaux supérieurs au second cycle de l'enseignement supérieur, on retrouve 11,4% d'occupés chez les hommes alors que chez les femmes ce taux est de 7,3%.

Tableau III-6: Niveau d'instruction de la main-d'œuvre occupée

CITE-97	masculin	féminin	Total
Éducation de la petite enfance	0,3	0,5	0,4
Enseignement primaire	37,2	42,1	39,5
Premier cycle de l'enseignement secondaire	32,1	33,5	32,7
Deuxième cycle de l'enseignement secondaire	19,0	16,6	17,9
Enseignement post-secondaire non-supérieur	0,5	0,4	0,5
Enseignement supérieur de cycle court	3,7	3,0	3,4
Licence ou niveau équivalent	2,8	1,6	2,2
Master ou niveau équivalent	3,7	2,0	2,9
Doctorat ou niveau équivalent	0,7	0,3	0,5
Total	100,0	100,0	100,0

Source : ANSD, ENES 2015

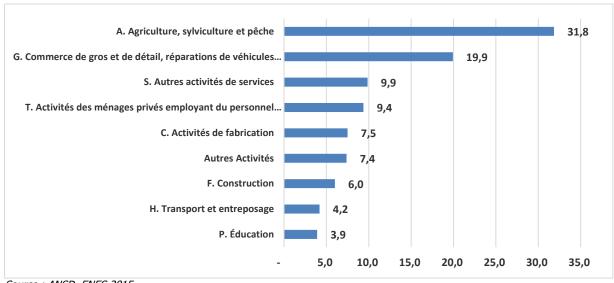
III.4.2. CARACTERISATION DE L'ACTIVITE ECONOMIQUE III.4.2.1. Secteurs d'occupation

L'analyse de la structure des emplois selon le secteur d'activité (CITI-97) ¹³permet d'identifier les principaux secteurs pourvoyeurs d'emplois ainsi que les secteurs pour lesquels la création d'emploi reste encore faible. La CITI permet de classifier les unités de production selon leur principale activité réalisée. Il ressort que près des trois quart (78,5%) des emplois sont concentrés dans cinq (5) secteurs d'activité que sont :

- le « secteur de l'agriculture, de l'élevage, de la sylviculture et de la pêche » dans lequel 31,8% de la main d'œuvre occupée se retrouve. En termes de structure selon le sexe, les occupés de ce secteur sont à 65,6% des hommes. Au regard du statut dans la profession, les aides familiaux et les travailleurs indépendants y sont dominants et représentent respectivement 62,1% et 25,0% des occupés de ce secteur.
- le « secteur commerce de gros et détail, des réparations et véhicules automobiles et de motocycles » dans lequel se retrouve 19,9% de la maind'œuvre occupée. Les emplois de ce secteur sont dans la majorité (52,0%) occupés par des femmes, avec comme professions dominantes les employés salariés (61,3%) et les travailleurs indépendants (26,9%).
- les « autres activités de services » et le secteur des « activités des ménages privés employant du personnel domestique; activités non différenciées de production de biens et de services des ménages privés pour usage propre » dans lesquels se trouvent respectivement 9,9% et 9,4% des personnes occupées. Si dans le secteur des « autres activités de services », la proportion des hommes est prédominants (66,0%), dans celui des « activités des ménages privés employant du personnel domestique; » près de 8 occupés sur 10 sont des femmes. Au regard des professions, dans ces deux secteurs les statuts dominants sont ceux d'employés salariés (respectivement 63,1% et 78,0%) et de travailleurs indépendants (respectivement 22,6% et 14,8%).
- Le secteur des « activités de fabrication » dans lequel s'activent 7,5% des personnes occupées et dans lequel les 71,2% des occupés sont des hommes. Dans ce secteur, le poids des salariés est de 47,1% tandis que ceux des travailleurs indépendants et des emplois non-salariés sont respectivement de 32,3% et 13,5%.

-

¹³Classification Internationale type, par Industrie



Graphique III.11 : Répartition des personnes en emploi selon le secteur d'activité (CITI)

III.4.2.2. Situation dans la profession, dans l'activité principale

La classification internationale type des professions (CITP) permet de classifier les professions par grands groupes, sous-grands groupes, sous-groupes et groupes de base. Une profession étant définie comme un ensemble d'emplois dont les principales tâches et fonctions se caractérisent par un degré élevé de similarité. L'analyse de la structure des emplois selon la CITP montre que le grand groupe de profession dominant est celui des *« directeurs, cadres de direction et gérants »* qui regroupe 39,0% de l'ensemble des emplois. Le poids de ce grand groupe s'explique par l'appartenance à ce groupe des travailleurs pour compte propre (employeurs et indépendants) qui en constituent les 98,0%.

Les autres groupes de profession les plus importants sont ceux des « agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche » (20,6%), des « professions élémentaires » (14,1%), des « métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat » (10,0%). Les poids de ces trois groupes de professions, dans l'ensemble des emplois, sont plus importants chez les femmes que chez les hommes.

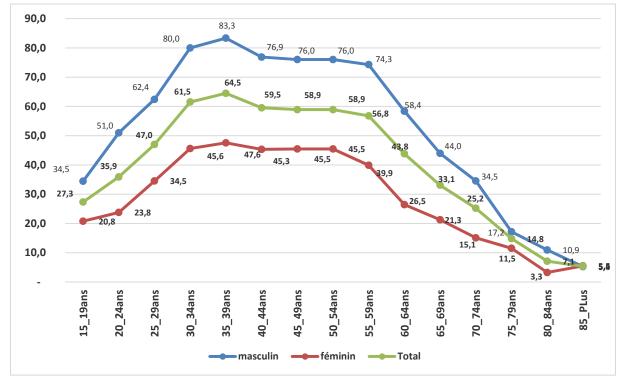
Tableau III-7. Répartition des occupés selon la situation dans la profession

CITP_08	masculin	féminin	Total
Professions militaires	0,5	0,0	0,3
Directeurs, cadres de direction et gérants	38,2	40,4	39,0
Professions intellectuelles et scientifiques	4,1	3,3	3,8
Professions intermédiaires	1,9	1,2	1,6
Employés de type administratif	2,3	3,1	2,6
Personnel des services directs aux particuliers, commerçants et vendeurs	5,9	5,4	5,7
Agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche	19,8	21,9	20,6
Métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat	14,4	3,1	10,0
Conducteurs d'installations et de machines, et ouvriers de l'assemblage	3,5	0,1	2,2
Professions élémentaires	9,5	21,4	14,1
Total	100,0	100,0	100,0

En marge de la catégorie des professions élémentaires pour lesquelles les femmes sont majoritaires (58,5%), les hommes sont proportionnellement plus nombreux que les femmes dans les différents groupes de professions. Les plus grands écarts entre hommes et femmes sont notés au niveau des professions telles que : les *« Conducteurs d'installations et de machines, et ouvriers de l'assemblage »* (98,3 points de pourcentage), les *« professions militaires »* (96,6 points de pourcentage) et les *« métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat »* (88,0%).

III.4.3. TAUX D'OCCUPATION DE LA MAIN D'ŒUVRE III.4.3.1. Taux d'occupation par classe d'âge

Le taux d'occupation constitue une mesure de l'utilisation de la-d'œuvre disponible dans l'économie pour la production de biens et services au sens de la comptabilité nationale. Evalué au niveau national à 45,2%, ce taux varie selon la classe d'âges et est, pour toutes les tranches d'âges, plus élevé chez les hommes pour lesquels il est évalué au niveau national à 59,3%, contre 32,8% chez les femmes. Parmi les individus en âge de travailler, la proportion de la main-d'œuvre occupée augmente avec l'âge jusqu'à la tranche d'âges 35-39 ans où elle atteint un maximum de 64,5%. Au-delà de cette tranche d'âges, on observe une baisse progressive du niveau d'emploi. Entre 30 et 59 ans, on note que plus de la moitié de la population en âge de travailler est pourvue d'un emploi.



Graphique III.12: Taux d'occupation par classe d'âges, selon le sexe

III.4.3.2. Taux d'occupation par région

Le niveau global d'occupation observé cache de fortes disparités entre les régions administratives. En effet, si dans certaines régions comme Louga, Kaffrine, Kolda, Ziguinchor et Tambacounda, plus de la moitié des individus en âge de travailler sont occupés (taux compris entre 53% et 58%), d'autres régions telles que Kaolack, Sédhiou et Kédougou affichent les plus faibles niveaux d'utilisation de leur main-d'œuvre, avec moins de 4 personnes occupées sur 10 sans emploi.

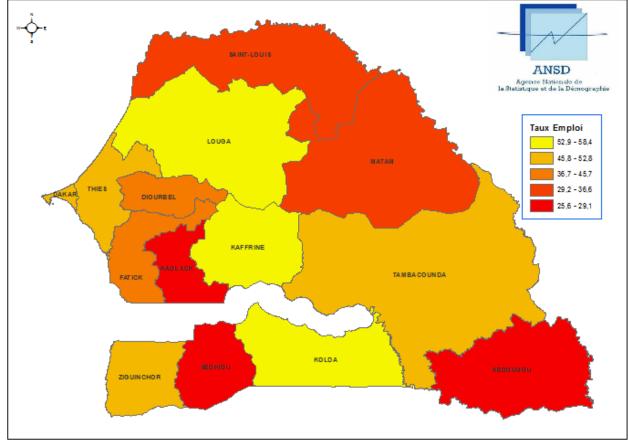


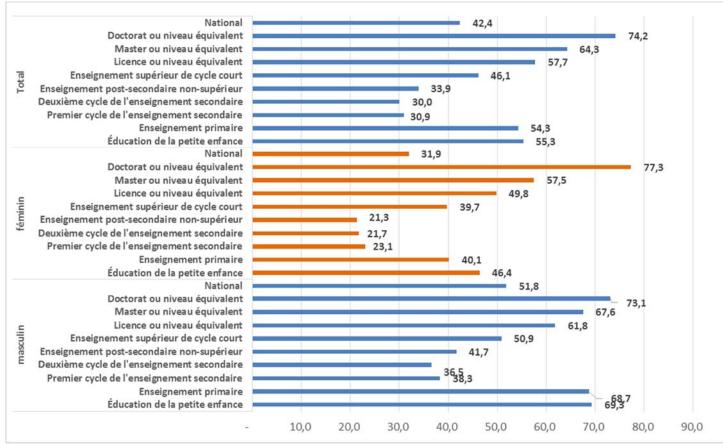
Figure III-1: Taux d'occupation par région

Aussi bien que le niveau d'occupation, la typologie du travail varie d'une région à une autre. La région de Dakar est celle où l'on retrouve la plus forte proportion d'emploi salarié (près d'un employé sur deux). D'autres régions telles que Saint-Louis, Matam et Thiès présentent une part relativement importante d'employés salariés, avec près de trois (3) individus occupés sur dix (10) disposant d'un emploi salarié. Dans les régions de Diourbel, Saint-Louis, Kaolack, Thiès, Louga et Matam, les travailleurs à leur propre compte (employeurs et indépendants) sont en termes relatifs plus importants que les autres catégories (près de 4 occupés sur 6). Par contre, dans la plupart des régions, les individus occupés à titre d'aide familial représentent au moins 5 personnes sur 10 occupées.

III.4.3.1. Taux d'occupation par niveau d'instruction

Le niveau d'occupation pour un niveau d'instruction donnée peut renseigne sur le degré d'insertion d'individu en âge de travailler de ce niveau sur le marché du travail. On note qu'au-delà d'un certain niveau, le taux d'occupation augmente avec le niveau d'instruction. Le niveau d'occupation le plus élevé (74,2%) est observé chez les

personnes ayant le niveau doctorat ou équivalent. Les plus faibles taux d'occupation sont observés chez les individus ayant le niveau du deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Toutefois, chez les femmes, c'est parmi celles qui ont le niveau de l'enseignement post-secondaire non supérieur que l'on observe le taux d'occupation le plus faible.



Graphique III.13: Taux d'occupation par niveau d'instruction selon le sexe

Source : ANSD, ENES 2015

III.5. LA MAIN-D'OEUVRE AU CHÔMAGE

Les personnes au chômage constituent une composante non utilisée du moment de la main-d'œuvre dans la production des biens et services. Elles représentent 8,4% de la population en âge de travailler et 18,5% de la main-d'œuvre et sont en majorité des primo-demandeurs (80,6% sont à la recherche de leur premier emploi).

III.5.1. STRUCTURE ET CARACTERISATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE AU CHOMAGE

III.5.1.1. Structure par âge et par sexe

La forme de la pyramide des âges de la main-d'œuvre au chômage montre qu'elle est majoritairement féminine et relativement jeune. En effet, les femmes et les jeunes âgés 15 à 34 ans représentent respectivement 63,0% et 62,6% du total des chômeurs.

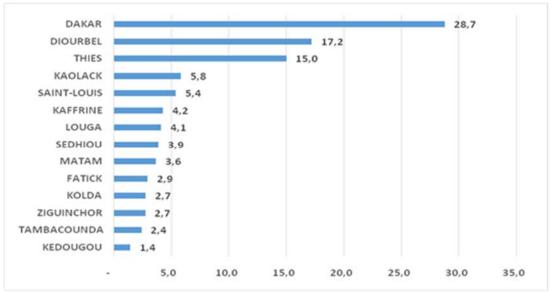
85_PLus 80_84ans 75 79ans 70 74ans 65_69ans 60 64ans 55_59ans ■ Femme 50 54ans ■ Homme 45 49ans 40_44ans 35 39ans 30_34ans 25 29ans 20 24ans 15 19ans 85 35 15 65 Milliers

Graphique III.14 : Pyramide des âges de la main-d'œuvre au chômage

Source: ANSD, ENES 2015

III.5.1.2. Répartition des chômeurs par région

La répartition des chômeurs par région montre que 6 chômeurs sur 10 habitent dans les régions de Dakar (28,7% des chômeurs), Diourbel (17,2% des chômeurs) et Thiès (15,0% des chômeurs). Cette répartition spatiale des chômeurs est étroitement liée au poids démographique des régions (population en âge de travailler). L'analyse comparative de la part d'individus en âge de travailler et celle des chômeurs fait ressortir l'ampleur du chômage dans ces régions, puisqu'on retrouve proportionnellement plus de chômeurs que d'individus en âge de travailler.



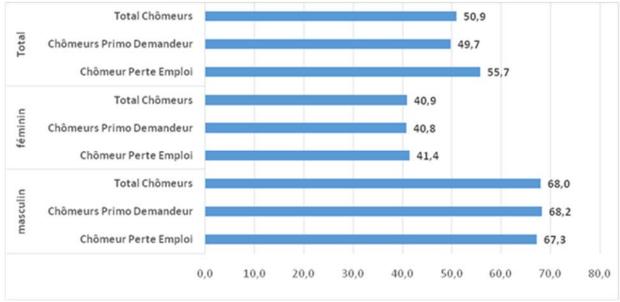
Graphique III.15 : Répartition de la main-d'œuvre au chômage par région

III.5.1. CARACTERISATION DE LA POPULATION AU CHOMAGE

III.5.1.1. Niveau d'instruction et d'alphabétisation des chômeurs

Parmi les chômeurs seuls 40,6% sont instruits. Ces chômeurs instruits présentent des niveaux d'instruction relativement bas car dans l'ensemble 83,9% d'entre eux ont un niveau inférieur ou égal à celui du deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Cette proportion est nettement plus élevée chez les femmes chômeurs instruites pour lesquelles elle est de 88,7% contre 78,4% pour les hommes de même profil.

Les chômeurs alphabétisés (sachant lire et écrire dans une langue donnée) sont évalués à 50,9% du total des chômeurs. Cette proportion est plus élevée chez les chômeurs en perte d'emploi et les hommes pour lesquels il est respectivement de 55,7% et 68,0%.



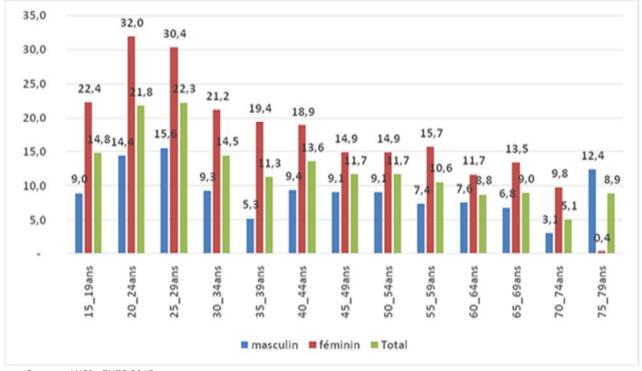
Graphique III.16. Niveau d'alphabétisation par type de chômeur et selon le sexe

III.5.2. TAUX DE CHOMAGE DANS LA MAIN D'ŒUVRE

Le taux de chômage qui évalue le poids en pourcentage des chômeurs dans la maind'œuvre est estimé en 2015 à 15,7% de la main d'œuvre. Ce taux de chômage varie selon la classe d'âges, la région et le sexe.

III.5.2.1. Taux de chômage par âge et sexe

Le taux de chômage varie en fonction des classes d'âge et est plus important chez des jeunes âgés de 15 à 29 ans pour lesquels on dénombre 20 à 30 personnes sur 100 au chômage. Au-delà de 29 ans, ce diminue avec l'âge. Les femmes prédominent dans la population des chômeurs (63,0%) et leur taux (23,3%) est deux fois plus élevé que celui des hommes (10,0%).



Graphique III.17 : Taux de chômage par âge et selon le sexe

III.5.2.1. Taux de chômage par région

Le taux de chômage est variable selon les régions et est, dans la plupart des régions, supérieur à la valeur moyenne nationale. Les valeurs maximales sont atteintes dans les régions de Kédougou (26,3%), Sédhiou (24,2%), Diourbel (23,4%) et Kaolack (22,4%).Par contre les taux de chômage les plus faibles s'observent dans les régions de Louga (7,8%), Kolda (8,0%), Ziguinchor (9,4%) et Tambacounda (9,8%).

Les régions de Louga et Kolda présentent es taux d'occupation les plus élevés et les niveaux de chômage les plus faibles. Ceci traduit l'existence pour ces régions d'une main-d'œuvre abondante et faiblement affectée par le chômage, comparativement aux autres régions.

Dans d'autres régions, par contre, il est noté des niveaux d'occupation faibles couplés à des niveaux de chômage élevés. C'est le cas de Kaolack (taux d'occupation de 25,6% et chômage de 22,4%), Kédougou (taux d'occupation de 29,1% et chômage de 26,3%) et Sédhiou (taux d'occupation de 28,2% et chômage de 24,2%).

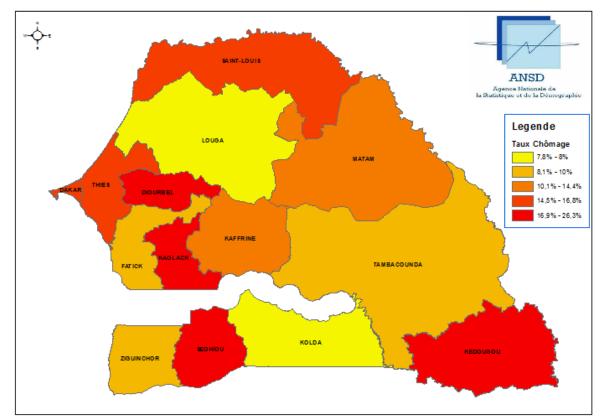


Figure III-2. Taux de chômage par région

III.5.2.2. Taux de chômage par niveau d'instruction

Pour la main-d'œuvre ayant une fois fréquenté l'école, le taux de chômage est largement plus élevé chez les femmes (supérieur de 10,3 points de pourcentage à celui des hommes) et varie selon le niveau d'instruction. Le taux les plus élevés sont observés pour la main-d'œuvre ayant un niveau d'enseignement post-secondaire non supérieur, ceux ayant un niveau master ou équivalent et ceux ayant un niveau d'enseignement préscolaire. Par contre, le plus faible taux de chômage se retrouve chez les individus de la main d'œuvre d'un niveau doctorant ou équivalent.

Tableau III-8 : Taux de chômage par niveau d'éducation

	masculin	féminin	Total
Éducation de la petite enfance	4,4	33,1	21,5
Enseignement primaire	9,1	21,9	14,4
Premier cycle de l'enseignement secondaire	12,8	23,0	16,8
Deuxième cycle de l'enseignement secondaire	14,7	21,8	17,1
Enseignement post-secondaire non-supérieur	33,7	63,7	44,6
Enseignement supérieur de cycle court	18,5	9,1	15,3
Licence ou niveau équivalent	16,0	21,0	17,6
Master ou niveau équivalent	19,4	33,2	24,0
Doctorat ou niveau équivalent	10,8	-	8,2
Total	12,1	22,4	16,1

Source: ANSD, ENES 2015

Conclusion

Les résultats de l'ENES ont montré que la population en âge de travailler (15 ans ou plus) est féminine à 53,1% et est majoritairement jeune (54,4% de jeunes âgés de 15 à 34 ans). La main d'œuvre constituée d'individus occupés et ceux au chômage est estimée à 53,6% de population en âge de travailler (dont 45,2% d'occupés et 8,4% de chômeurs). On note ainsi que près de 8 individus sur 10 pris dans la main d'œuvre sont occupés au travail. Cependant, l'analyse des situations dans l'occupation révèle le caractère précaire du marché du travail au Sénégal. En effet, parmi les personnes occupées, 38,5% sont des travailleurs indépendants et 25,3% travaillent comme aidefamiliaux. On note toutefois que 30,1% disposent d'un emploi salarié. Le taux global de chômage dans la main d'œuvre est évalué à 15,7% et est nettement plus important chez les jeunes de 20 à 29 ans (20%) et les femmes (23,3%) pour lesquelles il est le double de celui des hommes. Près de 6 chômeurs sur 10 sont concentrés dans les régions de Dakar (28,7%), Diourbel (17,2%) et Thiès (15,0%) ; toutefois, les taux de chômage les plus élevés sont notés dans les régions de Kédougou (26,3%), Sédhiou (24,2%), Diourbel (23,4%) et Kaolack (22,4%).

L'analyse du niveau d'instruction de la main d'œuvre a montré que 87,1% des individus de la main-d'œuvre ayant fréquenté l'école ont un niveau éducation inférieur ou égal au deuxième cycle de l'enseignement secondaire (avec 74,3% ayant un niveau inférieur au premier cycle de l'enseignement secondaire et 49,6% n'ayant que le niveau primaire). L'analyse des niveaux d'occupation et de chômage au regard du niveau d'éducation montre que les taux de chômage les plus élevés sont observés chez la main-d'œuvre ayant un niveau d'enseignement post-secondaire non supérieur, ceux ayant un niveau master ou équivalent et ceux ayant un niveau d'enseignement préprimaire. Le niveau d'occupation le plus élevé (74,2%) est observé chez les personnes ayant le niveau doctorat ou niveau équivalent.

L'analyse des secteurs d'activité (CITI-93) des personnes occupées fait ressortir deux (2) principaux secteurs qui pourvoient 52% des emplois : le « secteur de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche » (31,8% des occupés) et le « secteur du commerce de gros et détail, réparations et véhicules automobiles et de motocycles » (19,9%). Les occupés du « secteur de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche » sont à 65,6% des hommes et sont principalement des aides familiaux (62,1%) et des travailleurs indépendants (25,0%). Par contre, dans le « secteur du commerce de gros et détail, réparations et véhicules automobiles et de motocycles » 52,0% des occupés sont des femmes. Dans ce dernier secteur, on retrouve en majorité les employés salariés (61,3%) et les travailleurs indépendants (26,9%).